

---

## Municipales 2020 : boîte à outils pour interroger et agir

### 2 – Exploiter l'état des lieux

L'état des lieux ainsi dressé conduit à constater un certain nombre de manques, de déficiences de tous ordres qu'il faut essayer de corriger ou au moins d'atténuer.

Les candidats doivent les identifier clairement, en précisant quelle valeur essentielle ils affectent : le bien-être des habitants (santé, culture, sport ...), la fraternité (lutte contre l'exclusion, justice et cohésion sociales ...), la sobriété (transition écologique, environnement ...) ?

Débattre de ce constat avec les citoyens doit permettre de dégager quelques axes majeurs.

L'étape suivante consiste à chercher des solutions. Il est important de savoir comment les équipes candidates ont procédé et qui a été impliqué dans la recherche :

- ✚ une petite équipe ?
- ✚ l'ensemble de la liste ?
- ✚ les personnes de la commune réputées compétentes dans le domaine concerné ?
- ✚ les citoyens (réunions publiques, plateforme internet ...) ?

Cette démarche doit déboucher sur une liste d'actions, soumise aux électeurs. Certaines n'ont pas d'impact financier important, par exemple le lobbying auprès de diverses instances pour faire avancer un projet, ou une réorganisation des services communaux pour qu'ils répondent mieux aux besoins détectés, ou une répartition des tâches au sein de l'équipe municipale permettant de mieux prendre en compte certains aspects négligés. D'autres présentent au contraire des répercussions financières significatives, affectant le fonctionnement ou l'investissement.

Il est probable que l'ensemble des actions à impact financier ne puisse être mené à bien sur la durée d'un mandat. Il faut donc opérer une sélection. Comment l'équipe candidate envisage-t-elle de le faire ?

- ✚ Avant les élections, de manière à présenter aux électeurs un catalogue précis de mesures et d'actions qu'elle s'engage à mettre en œuvre ?
- ✚ Ou au contraire, en prévoyant une démarche participative approfondie permettant à la population, après les élections, de valider les actions proposées et d'établir des priorités ?

Dans le deuxième cas, le programme électoral présenté aux électeurs sera sans doute consacré à l'état des lieux, aux grands défis à relever, ainsi qu'à l'organisation et aux méthodes qui permettront à la population de participer aux choix.

Si aucun état des lieux n'a été dressé avant les élections, il est indispensable qu'il en soit réalisé un par la nouvelle équipe majoritaire.